**DEMANDE DE COMPLEMENT BUDGETAIRE**

A Madame le Juge du Tribunal du Travail

de et à Namur

*Règlement collectif de dettes (nom) (admissibilité).*

Madame, Monsieur le Juge du Tribunal du Travail,

Par la présente, je vous soumets la demande de complément budgétaire sollicitée par Monsieur **(nom + prénom)** né le (date) et Madame **(nom + prénom)** née le (date) actuellement domiciliés à (adresse).

Les ressources actuelles des intéressés sont constituées actuellement d'un salaire pour Monsieur (nom) de l'ordre de 1.900 €.

En effet, Monsieur vient de trouver un travail auprès de la société X et travaille dorénavant à pause lui permettant ainsi de promériter un salaire plus important en lieu et place des 1.600 € dont il bénéficiait de la société Y.

Madame quant à elle perçoit des allocations de chômage (n'ayant pas repris le travail après la naissance de son 2ème enfant) de l'ordre de 1.000 €.

Les allocations familiales s'élèvent à 262,48 €.

En ce dossier, un plan a été homologué auprès de votre Tribunal en date du 12.03.2014 lequel prévoit les modalités suivantes :

* Fixer la durée du plan pour 72 mois à dater du 13.03.2013 (soit fin de plan 13.03.2019) ;
* Les médiés s'engagent à poursuivre leurs efforts financiers et informer le médiateur de tout changement intervenu dans sa situation ainsi que de ne pas aggraver son budget ni souscrire de nouvelles dettes ;
* Madame s'engage à rechercher activement un emploi et/ou suivre une formation et rendre compte de l'ensemble de ses démarches tous les trois mois auprès du médiateur ;
* A la fin du plan, le solde éventuel qui existerait sur le compte de la médiation serait distribué au marc le franc entre l'ensemble des créanciers sous déduction des frais et honoraires de la présente procédure de règlement collectif de dettes ;
* Dire qu'à l'échéance du plan, les intéressés se verront relevés de l'intégralité des dettes en principal, intérêts, frais et pénalités pour autant que ces derniers respectent le présent plan et sauf retour à meilleure fortune , tout en dispensant les intéressés de procéder à la vente du mobilier saisissable, celui-ci étant très réduit et d'une valeur totalement dérisoire ;
* Si une dette antérieure à l'admissibilité est révélée après homologation du présent plan, elle sera intégrée au présent plan avec, s'il échet, une nouvelle répartition sans que cela ne nécessite une révision du plan de règlement amiable, pour autant que cette intégration ne mette pas en péril l'équilibre du budget et l'économie du présent plan.

Que ledit plan a été mis en exécution à dater de ladite ordonnance.

Actuellement, le compte de la médiation présente un solde de 9.892,96 € auxquels il y a lieu d'ajouter le montant figurant d'ores et déjà sur le livret de 11.590,65 € soit un total de 21.483,61 €.

Que les intéressés sollicitent de pouvoir obtenir l'autorisation de voir libérer une somme de
3.140 € leur permettant d'acquérir une voiture.

Qu'en effet, Monsieur travaillant à pause il est indispensable pour ce dernier d'avoir un véhicule pour se rendre à son travail.

S'agissant d'un acte sortant de la gestion courante, puis-je vous demander de bien vouloir autoriser Monsieur (nom) et Madame (nom) d'obtenir la libération de la somme de 3.140 € (valeur du véhicule que ces derniers veulent acheter de 3.490 € moins la valeur de leur véhicule actuel de 350 €) leur permettant ainsi d'acquérir un véhicule d'occasion de marque X de 2008.

Dans l'attente et en vous remerciant d'avance de votre bonne attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Juge, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

* + 1. Devis de 3.490 €
		2. Valeur actuel du véhicule des intéressés
		3. Copie extrait de compte à vue et livret